

Le temps de la traversée, la Pâque, un passage...

Che(è)r(e)s ami(e)s,

Chaque année, nous est offert ce temps fort de la Semaine Sainte : la grande semaine comme l'appellent les Pères de l'Eglise. Le parcours de huit jours s'ouvre par une marche triomphale à la suite du Christ. Mais cette acclamation est éphémère. Dès le ***dimanche des Rameaux***, nous entendons le récit poignant de la Passion, qui déroule sous nos yeux la trahison, le jugement injuste, les tortures et la mort du Messie.

Les trois jours suivants sont des jours de préparation. Puis vient ce que nous appelons le ***Triduum Pascal*** : trois jours qui vont du jeudi soir au dimanche soir, le ***Jeudi Saint***, le dernier repas du Seigneur avec ses disciples, la Sainte Cène, la première Eucharistie, marquée par la proximité de Celui qui se montre le serviteur de ses disciples en leur lavant les pieds. Le ***Vendredi Saint*** sera le point culminant de cet amour lorsque sur la Croix le Christ offre sa vie par amour des hommes. Le troisième jour qui est le dimanche, commence déjà dans la nuit du samedi, c'est la ***Vigile Pascale***, cœur des célébrations chrétiennes où nous prenons part plus intensément à la mort et la Résurrection du Christ. Le ***Dimanche de Pâques*** clôt dans l'allégresse cette grande semaine : ***Christ est Ressuscité, Il est vraiment Ressuscité !***

Cette année nous n'aurons pas la possibilité de nous rassembler pour vivre ces jours saints en raison du confinement. Une occasion pour nous tous, fidèles du Christ, d'approfondir notre relation à Dieu. Puissions-nous chacun selon nos possibilités collaborer aux mystères célébrés en nous unissant aux célébrations de la paroisse et aux retransmissions des offices, pour que resplendisse dans les obscurités de notre monde, la vivante Espérance de notre Foi et de notre Charité.

Les Pères André Perrin et Joseph Guvvala se joignent à moi pour vous remercier des nombreux messages d'amitié et de soutien, en retour comptez sur notre prière pour vous soutenir, ainsi que vos proches, en cette période difficile. N'oublions pas les catéchumènes qui marchent vers le Baptême qu'ils recevront dès que les conditions de rassemblement le permettront, les enfants du catéchisme et de la première communion, les jeunes de la Profession de Foi et de la Confirmation, qui devront patienter pour célébrer ces étapes importantes de leur vie de Foi. Ces célébrations prévues en juin, par prudence, sont reportées à partir de la rentrée de septembre. Notre prière rejoint aussi les malades, les soignants qui se dévouent sans compter et les familles touchées par le deuil. Une pensée particulière pour les plus démunis, les personnes isolées, les personnes âgées à domicile ou en maison de retraite, les détenus, les sans domicile fixe.

Pour vous permettre de vivre au mieux les célébrations de la Semaine Sainte plusieurs possibilités :

✓ **S'associer par la pensée et la prière aux offices de la paroisse célébrés sans présence de fidèles :**

- **Dimanche des Rameaux 11h**

(pas de bénédiction des Rameaux à l'église, les Rameaux qui seront présentés par les téléspectateurs qui suivront les messes retransmises seront bénis, chaque personne est appelée à être dans une démarche de bénédiction et de conversion pour accompagner le Christ pendant les Jours Saints)

- **Jeudi Saint : 18h messe de la Cène du Seigneur.** En PJ pour soutenir notre méditation la prière de Jésus à Gethsémani lue au Reposoir

- **Vendredi Saint :**

15h Chemin de Croix (Il n'est pas possible cette année d'organiser des Chemins de Croix même en tout petit nombre dans les églises de la paroisse).

18h Office de la Passion du Seigneur

- **Samedi Saint : 19h30 Vigile Pascale**

- **Dimanche de Pâques : 11h Messe de la Résurrection**

✓ **Les offices depuis la Cathédrale Saint-Pierre de Montpellier :**

Les offices de la Semaine Sainte sont retransmis en direct depuis la Cathédrale Saint-Pierre de Montpellier, sur le site du diocèse www.montpellier.catholique.fr à 18h30
Le dimanche à 10h30

✓ **Messe télévisée des Rameaux (10h30) et de Pâques (11h) sur France 2**
attention à l'horaire spécial pour les Rameaux

✓ **Les messes radiodiffusées des Rameaux et de Pâques sur France Culture à 10h**

✓ **Les offices radiodiffusés par RCF 98.3 fm et sur le site www.rcf.fr en PJ la programmation**

✓ **Les Offices de la Semaine Sainte (Triduum Pascal) retransmis par la chaîne de télévision KTO en PJ la programmation**

✓ **Les propositions de célébration à domicile de la pastorale liturgique et sacramentelle de la Conférence des Evêques de France, en PJ la programmation**

En raison des conditions sanitaires les confessions ne pourront pas être célébrées, cependant les articles 1451 et 1452 du Catéchisme catholique stipulent que «*la Contrition parfaite remet les fautes vénielles ; elle obtient aussi le pardon des péchés mortels, si elle comporte la ferme résolution de recourir dès que possible à la confession sacramentelle*».

Beaucoup sont touchés par la crise économique engendrée par la pandémie de Covid-19. L'impossibilité de célébrations publiques a des impacts à bien des égards

sur la vie des paroisses et du diocèse. Les incidences se font et se feront aussi sentir du point de vue économique et financier. Nos évêques de Montpellier vous invitent à continuer à apporter votre offrande : quête, offrandes de messe, cierges.

Vous savez combien votre offrande est précieuse à la vie matérielle de la paroisse. Plusieurs possibilités pour cela :

- Don en ligne :

En cliquant sur les liens ci-dessous vous serez dirigé vers la page du formulaire de don sur laquelle vous choisirez votre paroisse et la nature de votre offrande (quête, messe, cierges)

Soit par le site de la Conférence des Evêques de France :

https://donner.catholique.fr/quete/~mon-don?_cv=1

Soit par le site du diocèse :

<https://montpellier.catholique.fr/index.php/actus/1724-faire-un-don-a-votre-paroisse>

Il vous est possible aussi par le biais du site du diocèse de laisser une intention de messe, qui sera célébrée à la paroisse St-Joseph de Castries, ou faire brûler un cierge que l'on allumera à l'église de Castries.

- Adresser un chèque à la paroisse :

Vous pouvez aussi déposer dans une enveloppe **vos dons** (avec vos coordonnées téléphoniques) en mentionnant la nature de votre offrande, **par chèque à l'ordre de Paroisse st Joseph de Castries** (quête, messe ou cierges) dans la boîte aux lettres du Foyer Saint-Etienne, 3, Montée du Micocoulier à Castries. Ce don cultuel ne permettra pas d'obtenir une réduction fiscale.

Les cloches de nos églises sonneront dimanche des Rameaux et dimanche de Pâques après l'Angélus de midi à la volée pour célébrer notre joie chrétienne. De même pour soutenir les soignants pendant ce temps de lutte contre l'épidémie les cloches sonneront à la volée les dimanche et mercredi à 20h. Je remercie les sacristains des villages qui pourront sonner les cloches.

Mettons tout notre cœur et toute notre Foi à suivre le Christ dans sa Passion pour avoir part à sa Résurrection et à sa Vie.

En vous remerciant de relayer autour de vous ces informations. Soyons vigilants et attentifs les uns aux autres.

Bien fraternellement, en restant à votre écoute et à votre disposition.

abbé Ch-Ed Bruneaut
curé de Saint-Joseph de Castries